

Recrute

Pour La Maison de l'Enfance
Commune déléguée de Saint-Hilaire-de-Loulay

Un agent de service

Service extra et périscolaire, halte-accueil, restauration scolaire
(Poste permanent annualisé sur la base de 25 heures/semaine)

DESCRIPTIF DU POSTE

Au sein du pôle Education et Service aux familles, de la directrice de la Maison de l'Enfance, vous aurez en charge, dans le respect et l'application des protocoles alimentaires et des protocoles sanitaires :

Dans les services Accueil de loisirs (ALSH), Accueil Périscolaire et Halte-Accueil :

- Le maintien en état de propreté des locaux de la Maison de l'Enfance après les temps d'accueil des services, dans le respect des règles d'hygiène (HACCP) et de sécurité.
- La préparation du goûter et la distribution aux enfants en périscolaire et post-accueil ALSH.
- La distribution du repas le mercredi en Accueil de Loisirs et l'entretien de la salle à manger du restaurant scolaire.

PROFIL

- Polyvalence dans les missions confiées
- Autonome, en charge de la fermeture des locaux de la Maison de l'enfance, après leur entretien.
- Remplacements possible des collègues dans des missions annexes

INTERVENTIONS

- Période scolaire : lundi, mardi, jeudi, vendredi 15h-19h30 - mercredi 11h45 - 19h15
- Période de vacances scolaires : 15h30 -19h30

MODALITES DE RECRUTEMENT

Recrutement par voie statutaire (cadre d'emplois des adjoints techniques) ou, à défaut, contractuelle.
Poste à pourvoir au **15 mars 2021**.

Candidatures : adresser CV, lettre de motivation et dernier arrêté de situation administrative pour le **04/03/2021** à **Monsieur le Maire - Terres de Montaignu, communauté de communes Montaignu-Rocheservière** - Direction des ressources humaines- 35 avenue Villebois Mareuil - 85607 MONTAIGU VENDEE Cédex **ou par mail** : recrutement@terresdemontaignu.fr

Pour tout complément d'information : Laurence DAHERON, directrice-coordinatrice Maison de l'Enfance – Tél 02 51 46 47 22

Entretiens : le 11/03/2021



Montaignu-Vendée est une commune nouvelle de 20 000 habitants créée le 1^{er} janvier 2019 de la fusion des communes de Boufféré, La Guyonnière, Montaignu, St Georges de Montaignu et de St Hilaire de Loulay. C'est la 4^{ème} ville de Vendée